

Donner un sens aux jeunes

Que doit-on mettre en place pour que la Politique québécoise de la jeunesse réussisse?



Page Facebook : Écoutons nos jeunes

Mémoire du RPCU
Introduction à la Politique jeunesse du gouvernement du Québec
30 septembre 2015

Table des matières

Le RPCU	5
I. Introduction	7
II. De saines habitudes de vie pour des jeunes en santé	8
III. Des conditions de vie décentes	11
a) L'environnement de vie des jeunes	11
b) Le système d'éducation pour favoriser la persévérance et la réussite scolaire, un vecteur de santé	12
c) L'emploi comme vecteur de santé	13
Les 200 000 jeunes inactifs	13
Concilier travail et vie personnelle	14
IV. Les jeunes en centres jeunesse	15
V. Les discriminations	17
VI L'importance des liens intergénérationnels	18
VII. Des défis : l'immigration et les peuples autochtones	21
a) L'intégration des immigrants	21
b) Les enjeux concernant les jeunes autochtones	21
Annexes	25
Bibliographie	44

Le RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) du réseau de la santé et des services sociaux représente les 8 500 000 usagers du réseau. Il est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec.

Les comités des usagers et les comités de résidents sont présents dans tous les établissements du réseau de santé et de services sociaux en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (LSSSS). La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers de leur établissement. Les valeurs du RPCU, qui guident ses prises de position, incluent l'engagement, le respect et la solidarité.

86 % des comités des usagers et de résidents du Québec sont membres du RPCU.

Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes.

I. Introduction

Le document de consultation *Ensemble pour les générations futures* présenté par le gouvernement du Québec est une occasion unique de prise de conscience pour que le Québec se dote d'une politique cohérente pour les jeunes. Il permettra d'envisager des pistes de solutions pour que ces derniers soient partie prenante de la société dans laquelle ils vivent.

Le Regroupement provincial des comités des usagers du réseau de la santé et des services sociaux (RPCU) intervient dans ce dossier par sa mission qui est d'être le porte-parole des usagers dans les grands dossiers de la société. Les jeunes sont des usagers. En plus de répondre au questionnaire proposé, nous le faisons précéder d'un mémoire qui se situera plus en amont de la Politique jeunesse. Nous proposerons des réflexions qui devraient influencer la politique dans son ensemble afin de favoriser sa réussite.

Les jeunes doivent trouver un sens à leur vie. La politique québécoise de la jeunesse doit répondre à ce besoin. Le RPCU croit que c'est en leur donnant les moyens pour prendre en charge leur vie et leur santé qu'on pourra y arriver.

Notre intervention se veut une réflexion dans une optique de santé publique. Pour y arriver, nous ciblerons plusieurs enjeux plus particulièrement :

1. de saines habitudes de vie pour favoriser la santé;
2. des conditions de vie décentes;
3. les jeunes en centres jeunesse;
4. les discriminations;
5. l'importance des liens intergénérationnels;
6. des défis : l'immigration et les peuples autochtones.

D'entrée de jeu, le Regroupement provincial des comités des usagers prend position pour une société inclusive et ouverte qui saura donner aux jeunes la place qui leur revient. La jeunesse est l'avenir du Québec. Elle tient à cœur à tous les Québécoises et Québécois et le RPCU encourage une mobilisation gouvernementale et sociétale afin de leur offrir une vie en santé et un futur prometteur au sein d'un Québec prospère.

II. De saines habitudes de vie pour des jeunes en santé

De saines habitudes de vie chez les jeunes contribueraient à avoir une génération en meilleure santé. Cette affirmation ressemble à une évidence de La Palisse. Le Regroupement provincial des comités des usagers l'affirme car la prochaine Politique jeunesse du gouvernement du Québec doit en tenir compte. En effet, la santé doit être un élément fort de cette politique.

À cet égard, le RPCU vous rappelle que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) croit que la santé doit être intégrée à tous les actions gouvernementales. Dans la *Déclaration d'Adélaïde sur l'intégration de la santé dans toutes les politiques : Vers une gouvernance partagée en faveur de la santé et du bien-être*, l'OMS déclare :

« Une bonne santé accroît la qualité de vie, améliore la productivité au travail, accroît les capacités d'apprentissage, renforce les familles et les communautés, soutient un habitat et un environnement durables et contribue à la sécurité, à la réduction de la pauvreté et à l'intégration sociale...

La santé étant un catalyseur important et les problèmes de santé un obstacle à la réalisation des politiques, le secteur de la santé doit systématiquement associer l'ensemble des secteurs gouvernementaux afin qu'ils prennent en compte les aspects de leurs activités qui touchent à la santé et au bien-être. Le secteur de la santé peut apporter un appui aux autres secteurs en les aidant activement à élaborer leurs politiques et à réaliser leurs buts ».¹

Lorsque la Politique québécoise de la jeunesse sera adoptée, tous les ministères du gouvernement devraient avoir un plan d'action afin qu'elle soit intégrée à leur travail.

Les mauvaises habitudes, ou son contraire les saines habitudes, se construisent dès le plus jeune âge et sont généralement transmises de manière intergénérationnelle. L'entourage immédiat des jeunes c'est-à-dire la famille ou les groupes de pairs, les milieux

¹ Organisation mondiale de la santé, *Déclaration d'Adélaïde sur l'intégration de la santé dans toutes les politiques : Vers une gouvernance partagée en faveur de la santé et du bien-être*, 2010.

de l'éducation tant les garderies que les écoles ainsi que les ressources communautaires comme les maisons de jeunes, les carrefours jeunesse-emploi et les *centres jeunesse* ont tous un rôle important à jouer quant à l'apprentissage de saines habitudes de vie.

Il faut inculquer aux jeunes Québécois l'importance d'adopter de saines habitudes de vie. Cela passe autant par la famille, l'école, le travail et les messages véhiculés dans les médias. Il s'agit d'une tâche d'envergure qui doit s'actualiser dans toutes les couches de la société. Et le gouvernement doit leur offrir son aide pour sa réalisation.

De plus, le RPCU croit que la Politique jeunesse devra tenir compte de plusieurs autres facteurs comme les maladies chroniques qui s'avèrent très coûteuses à l'âge adulte. En effet, les maladies chroniques peuvent apparaître dès le jeune âge et il faut les contrer.

Santé Canada dans le *Rapport sur la santé dans le monde* publié en 2010 identifiait huit facteurs de risque en lien avec les maladies chroniques². Malheureusement, six de ces facteurs* sont présents chez les jeunes dès l'adolescence :

- le tabagisme;*
- la consommation excessive d'alcool;*
- une tension artérielle élevée (ou hypertension);
- l'inactivité physique;*
- un taux élevé de cholestérol;
- le surpoids/l'obésité;*
- une alimentation malsaine;*
- un taux élevé de glucose dans le sang.*

Cela n'augure rien de bon pour l'avenir. N'est-ce pas ce à quoi s'attaque la santé publique? S'attaquer le plus tôt possible à ces facteurs aiderait à prévenir une mauvaise santé chez ces jeunes qui sont des adultes en devenir. Il faut prendre rapidement les choses en main, sans quoi quelle sera la qualité de vie de ces jeunes lorsqu'ils atteindront l'âge adulte et surtout le troisième âge? Le RPCU l'a rappelé dans l'un de ses mémoires.

² Santé Canada, *Facteurs de risque des maladies chroniques*, 2015.

Même si le propre de la jeunesse est de se croire immortelle, il est important que les jeunes vieillissent en santé et transmettent par la suite à leurs propres enfants les saines habitudes de vie qu'ils auront acquises. Une telle prévention permettra trois choses :

- offrir une meilleure qualité de vie aux nouvelles générations;
- réduire les dépenses en santé à long terme;
- favoriser la transmission intergénérationnelle de saines habitudes de vie.

Le RPCU croit donc que le gouvernement doit investir dans des campagnes de sensibilisation aux saines habitudes de vie qui toucheront jeunes et adultes et qui outilleront davantage les milieux éducatifs et les ressources communautaires afin qu'ils puissent faire également un travail d'éducation et de sensibilisation sur l'importance d'adopter de saines habitudes de vie.

Le RPCU identifie plus particulièrement différentes sphères qui pourraient contribuer à des saines habitudes de vie chez les jeunes comme l'accès à un médecin de famille, les habitudes alimentaires, l'impact de l'aspect socioéconomique sur les habitudes de vie, l'activité physique, la santé mentale et les comportements à risque.

III. Des conditions de vie décentes

L'Organisation mondiale de la santé rappelle que le niveau d'éducation, l'employabilité, le statut socioéconomique et l'environnement de la personne ont une influence directe sur la santé et même sur l'espérance de vie des populations.

Le RPCU a ciblé trois sphères importantes d'intervention :

- l'environnement de vie des jeunes;
- le système d'éducation pour favoriser la persévérance et la réussite scolaire;
- l'employabilité comme vecteur de santé.

a) L'environnement de vie des jeunes

Plusieurs recherches ont démontré la corrélation entre niveau de vie et saines habitudes. Dans la *Déclaration d'Adélaïde sur l'intégration de la santé dans toutes les politiques*, l'Organisation mondiale de la santé déclare qu'un niveau socioéconomique faible a des impacts négatifs sur la santé, notamment sur les habitudes de vie et sur le faible niveau de diplomation aux études supérieures chez les jeunes vivant dans des familles à faible revenu.

De son côté, Statistique Canada révélait en 2007 *qu'un peu plus de la moitié (50,2 %) des jeunes de familles du quartile supérieur de la répartition du revenu fréquentent l'université à 19 ans, comparativement à moins du tiers des jeunes de familles du quartile inférieur (31,0 %)*³.

Il est donc clair que les jeunes provenant de famille à faible revenu s'exposent à un niveau de vie moins élevé. Comme les valeurs sont généralement transmises par la famille tant pour la valorisation de l'éducation, les habitudes de vie ou le niveau d'ambition, il faut agir pour briser ce cercle qui prive une partie des jeunes de meilleures conditions de vie et de santé.

³ Statistique Canada, *Pourquoi les jeunes provenant de familles à plus faible revenu sont-ils moins susceptibles de fréquenter l'université? Analyse fondée sur les aptitudes aux études, l'influence des parents et les contraintes financières*, Marc Frenette, volume 2007, 2007. (www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2007295-fra.htm)

Dans le cas des jeunes, un autre phénomène s'ajoute. Peu importe le niveau de revenu, l'adolescence et le début de l'âge adulte sont caractérisés par le besoin de se sentir entouré. Les jeunes créent ce qu'on appelle un lien d'affiliation. Ce terme fait référence à l'association à d'autres personnes ou à d'autres groupes.

Ce lien permet aux jeunes de se sentir compris, écoutés, accompagnés. Ce lien peut être aussi bien positif que négatif. Un jeune affilié à un gang de rue n'aura pas la même relation à sa santé que celui qui est en relation avec son équipe de volley-ball à l'école. Le RPCU croit que l'on doit se pencher sérieusement sur le lien d'affiliation car il peut avoir une influence sur l'apparition des comportements à risque.

b) Le système d'éducation pour favoriser la persévérance et la réussite scolaire, un vecteur de santé

Les valeurs liées à l'éducation passent généralement par le modèle familial et elles sont transmises de manière intergénérationnelle. Des parents peu diplômés, vivant dans un contexte socioéconomique précaire, pourraient accorder moins d'intérêt ou d'implication à l'éducation de leurs enfants que des parents ayant un taux d'éducation plus élevé.

Le RPCU croit que l'on doit trouver des moyens afin de valoriser l'importance de la persévérance scolaire chez les enfants. Cela doit aussi se traduire chez les parents. Le RPCU croit que les jeunes issus de milieu défavorisé doivent avoir autant de chances de réussite que les autres. Il a été largement démontré qu'une faible scolarité a un impact négatif sur la santé et l'espérance de vie. Il faut donc miser sur la réussite et la persévérance scolaire.

Le système d'éducation doit donc pouvoir s'adapter pour favoriser l'apprentissage de tous les jeunes, peu importe leur revenu et la scolarité des parents. Le Québec a besoin de toutes ses ressources surtout dans le contexte du vieillissement de la population.

Nous développerons cet aspect dans l'annexe 1.

c) L'emploi comme vecteur de santé

Un système d'éducation axé sur les besoins des jeunes favorisera une meilleure employabilité. Le RPCU croit fermement que l'ajout de programmes techniques pourrait décourager le décrochage scolaire et rendre l'employabilité plus accessible. Les jeunes auraient ainsi une chance en or de remplacer une génération qui quitte pour la retraite. Ces jeunes doivent cependant être formés adéquatement pour répondre aux exigences des postes qui deviendront vacants.

Le RPCU croit que la Politique jeunesse doit miser sur une intégration mieux adaptée des jeunes dans les milieux de travail dans lesquels ils entreront pour remplacer ceux qui quittent.

Les 200 000 jeunes inactifs

On doit aussi s'attaquer à l'enjeu des jeunes inactifs qui ne sont ni en emploi ni aux études. Ces jeunes présentent des risques et il faut en tenir compte.

Le RPCU s'inquiète des statistiques concernant les jeunes qui sont ni en emploi ni aux études (NEET). Selon l'Institut de la statistique du Québec en 2012, ils étaient 200 000, ce qui représentait 13 % de la population des 15-29 ans. En 2015, on sait que trois jeunes sur cinq qui font partie des NEET ne cherchent pas d'emploi. C'est un phénomène très préoccupant.

Ce sont ces jeunes que l'on doit rejoindre en priorité puisqu'ils risquent de se marginaliser. En ne le faisant pas, on risque de gâcher une génération de jeunes et de ne leur donner d'autre choix que de vivre de l'aide sociale. Le Québec ne peut se permettre un tel gaspillage. Le Québec a besoin de toutes ses ressources, surtout celle de ses jeunes. Comment pouvons-nous amener ces jeunes vers une vie active avant que la marginalité ne devienne un mode de vie?

- Offrir des mesures de réinsertion sociale adaptées à ces jeunes en collaboration avec Emploi Québec et les carrefours jeunesse emploi (les programmes *IDEO* et *Jeunes en action* offerts par les carrefours jeunesse emploi devraient en plus d'offrir du soutien psychosocial, offrir des services scolaires pour permettre aux jeunes de faire rapidement et de manière adaptée les préalables pour les programmes techniques).

-
- Offrir des programmes de stages rémunérés afin de fournir des expériences dans leur curriculum vitae.
 - Permettre l'accès gratuit à tous les jeunes de 15 à 35 ans dans les carrefours jeunesse emploi pour les services d'aide à l'emploi, d'orientation professionnelle et de réinsertion socioprofessionnelle.
 - Rendre obligatoire des programmes de réinsertion sociale pour les jeunes aptes à travailler qui vivent de l'aide sociale.
 - Faire des campagnes qui s'adressent directement à ces jeunes en leur offrant des pistes de solutions.

Concilier travail et vie personnelle

La Politique jeunesse doit aussi tenir compte des conciliations *famille/travail*, *famille/études* et *travail/études*. De telles conciliations et des horaires trop chargés peuvent augmenter le niveau de stress, de fatigue et avoir des impacts directs sur la santé des jeunes.

Le RPCU estime que le gouvernement doit mettre en place des mesures globales qui amélioreront l'accès à l'emploi chez les jeunes comme :

- avoir un accès gratuit aux services d'aide à l'emploi;
- développer la connaissance de soi dans le cursus scolaire. Le fait de développer la connaissance de soi permettrait aux jeunes de mieux connaître les types d'emploi qui leur convient en fonction de leurs intérêts et de leurs aptitudes;
- mieux utiliser les services d'orientation dans les écoles;
- développer des mesures de réinsertion socioprofessionnelle adaptées aux jeunes sans emploi ni aux études;
- assurer une intégration au travail et une formation consciencieuse en fonction des besoins des jeunes lors des remplacements;
- rendre plus strict le régime d'aide sociale pour qu'il favorise la réinsertion.

IV. Les jeunes en centres jeunesse

La Politique devrait considérer les jeunes en centre jeunesse afin de leur offrir les mêmes possibilités que tous les autres jeunes.

Les jeunes pris en charge par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) ont souvent un parcours de vie atypique et un lourd passé. Ils peuvent avoir vécu le rejet dans leur propre famille. Ils peuvent avoir été témoins de situations troublantes. Ils peuvent avoir vécu de la négligence, de l'abus physique, mental ou sexuel. Les centres jeunesse font de leur mieux pour réhabiliter ces enfants mais nous croyons qu'ils resteront marqués à jamais par ces événements, mais aussi par leur parcours au sein de familles d'accueil ou des centres jeunesse. Il est clair que leur état de santé physique et mental pourrait s'en ressentir.

Les centres jeunesse font un travail remarquable et nécessaire. Ils se sont dotés d'équipes multidisciplinaires compétentes. Pour les aider dans leur travail, ils sont accompagnés de comités des usagers qui défendent les droits des jeunes qui leur sont confiés.

Cela dit, il faut reconnaître que plusieurs de ces jeunes vivent une grande instabilité. Retiré de leur milieu, placé un temps en famille d'accueil, il est naturel qu'ils retournent vivre un jour dans leur famille biologique. Ce retour s'avère parfois dévastateur pour l'enfant puisque que la famille d'origine ne s'est peut-être pas adaptée adéquatement pour répondre aux besoins de l'enfant. La routine et les saines habitudes de vie qu'il avait apprises peuvent en être perturbées, ce qui peut mener à des échecs scolaires et à une augmentation de l'anxiété.

Il arrive souvent que ce jeune doive retourner en famille d'accueil lorsque le travailleur social impliqué dans le dossier juge que le retour au sein de la famille d'origine est néfaste pour l'enfant, tant pour sa qualité de vie que pour sa sécurité. On devra lui trouver un nouveau foyer car il n'est jamais certain que la famille d'accueil précédente pourra l'accueillir. Ainsi, le jeune devra rebâtir de nouveaux liens soit dans une autre famille, soit en centre de réadaptation ou en foyer de groupe.

Les déménagements, les changements de milieu de vie, la création de nouveaux liens de confiance, le sentiment de rejet et d'abandon font malheureusement partie du parcours de vie de ces jeunes. Cela a pour effet de créer des troubles de l'attachement chez plusieurs d'entre eux. En découleront des troubles de comportements et des difficultés scolaires.

Le parcours en centre jeunesse se termine à 18 ans. Devenu majeur, le jeune doit se trouver un endroit où habiter, vivre de ses propres moyens et débiter sa vie d'adulte. N'est-ce pas un peu trop difficile pour un jeune déjà démuné?

On devrait rendre plus accessible le *Programme qualification jeunesse* offert par les centres jeunesse pour les jeunes qui en sortent⁴. Ce programme peut offrir du soutien au logement, un soutien psychosocial et mettre des mesures en place pour favoriser l'intégration en emploi ou aux études. Ainsi, la participation à cette mesure permettrait de réduire les risques énoncés précédemment. Ce programme de soutien a fait ses preuves, mais il n'est pas accessible à tous.

Pour aider, le RPCU propose la mise en place d'un réseau de logement supervisé post centres jeunesse. Tous les jeunes sortant des centres qui en ressentent le besoin devraient avoir accès au Programme Qualification jeunesse et au réseau d'appartements. Ainsi, ces jeunes auraient la chance de vivre dans de meilleures conditions de vie et de bénéficier d'un meilleur avenir.

⁴ Association des centres jeunesse du Québec, *Programme qualification jeunesse*, 2015.
(www.centresjeunessedelanaudiere.qc.ca/SalleDePresse/PQJ.pdf)

V. Les discriminations

« La discrimination, c'est lorsqu'un individu ou un groupe d'individus est traité différemment en raison de caractéristiques personnelles. La discrimination peut se manifester sous la forme d'une distinction, d'une exclusion ou d'une préférence. Elle peut être exercée par un individu ou par une organisation. La discrimination crée des inégalités entre les individus et empêche l'individu ou le groupe d'individus qui subit la discrimination d'exercer pleinement ses droits ». ⁵

Les actes discriminatoires peuvent avoir des conséquences graves comme conduire à l'isolement, le sentiment de rejet et même au suicide. Le suicide est la deuxième cause de mortalité chez les jeunes après les accidents de la route. Il peut être une conséquence des discriminations et des problèmes de santé mentale.

L'intimidation et son corollaire le rejet mènent souvent à des problématiques de santé mentale, notamment la dépression et les troubles anxieux. L'état de santé mentale peut avoir plusieurs répercussions sur l'apprentissage scolaire, l'emploi, la vie familiale. Il peut influencer l'estime de soi et perdurer à l'échelle d'une vie.

Pour contrer le phénomène de la discrimination et ce qui en découle, le RPCU croit fermement que la Politique jeunesse doit aussi cibler la lutte contre toute forme de discrimination et d'intimidation comme :

- le sexisme;
- l'homophobie;
- le racisme;
- le handicap;
- la santé mentale;
- la déficience intellectuelle.

Ces formes de discriminations sont encore bien présentes dans nos écoles et dans la société en général. Ils peuvent avoir des répercussions graves sur la vie d'un jeune. Le RPCU croit que la famille et le système d'éducation doivent être les vecteurs de sensibilisation et de conscientisation de ces problématiques.

⁵ Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse Québec, *Pratiques interdites – Discrimination*, 2015. (www.cdpcj.qc.ca/fr/droits-de-la-personne/pratiques/Pages/discrimination.aspx)

VI L'importance des liens intergénérationnels

Le Regroupement provincial des comités des usagers attache une grande importance aux liens intergénérationnels. Il a même créé deux campagnes spécifiques en ce sens :

- Visitons nos aînés
- Écoutons nos jeunes

La campagne *Visitons nos aînés* vise à inciter les Québécois et les Québécoises à visiter leurs proches aînés, que ceux-ci vivent à domicile, en résidence privée ou en CHSLD. Elle favorise les liens intergénérationnels pour briser l'isolement et la solitude vécus par un grand nombre d'aînés. Elle encourage également l'utilisation de nouvelles technologies qui permet de garder un meilleur contact avec les proches. L'élément intergénérationnel y est très important. Les jeunes en font donc partie.

La campagne *Écoutons nos jeunes* a pour objectif de considérer la voix des jeunes dans nos relations interpersonnelles et de favoriser une plus grande solidarité sociale par les liens intergénérationnels. La solidarité sociale fait référence à l'engagement et à la réciprocité d'une relation entre des personnes ou des groupes étant reliés entre eux et égaux. Ce lien peut être générationnel, familial, communautaire ou professionnel. Ainsi, cette campagne vise également la création de relations réciproques entre les jeunes et divers groupes sociaux. Elle encourage donc clairement le dialogue entre les générations.

Les jeunes aujourd'hui vivent dans une société de plus en plus individualiste. On parle souvent de l'enfant roi. Les nouvelles technologies ainsi que l'avènement des réseaux sociaux sont venus bouleverser complètement les dynamiques relationnelles. Il y a vingt ans, la norme était d'aller chez un voisin ou de passer un coup de fil à un ami pour le voir ou lui parler. La relation était basée sur un contact direct entre deux personnes. Aujourd'hui, un texto, un message Facebook ou un courriel sont devenus la norme, évacuant le contact direct.

Il est désormais possible de passer une soirée à surfer sur le web, à faire de la webcam ou à texter au lieu de parler directement à un proche, même de sa famille propre. On assiste à une révolution des modes de communication. Bien qu'elles présentent plusieurs avantages, les nouvelles technologies favorisent-elles le dialogue et surtout le dialogue entre les générations? Le RPCU en doute.

Facebook et Twitter tel qu'on les connaît n'ont que neuf ans et l'iPhone huit ans. L'avènement de ces technologies s'est produit si rapidement que le RPCU est persuadé qu'un changement radical dans les valeurs relationnelles et familiales en a découlé. Les rapports intergénérationnels et familiaux en sont changés. On pourrait comparer ce phénomène aux changements qui se sont produits dans les années 60 alors que les liens familiaux se sont modifiés. Voici comment cela s'est passé.

« Les études d'Attias-Donfut (1995b : 53) sur la transmission intergénérationnelle familiale et institutionnelle démontrent que « la génération pivot dont la jeunesse s'est déroulée dans les années 60 a, d'une certaine façon, rompu avec les modèles familiaux précédents en introduisant des changements beaucoup plus radicaux que ne l'ont fait les générations antérieures ou la génération suivante. Les liens de la génération pivot avec ses enfants se caractérisent par la discontinuité. Aujourd'hui, la cohabitation intergénérationnelle est moins fréquente (Facchini, 2000; Roy, 1998; Attias-Donfut, 1995b), et malgré la décohabitation, le souhait de garder les enfants à proximité est fortement exprimé et donne lieu à des stratégies résidentielles induisant des formes particulières d'échanges intergénérationnels (Gotman, 1999; Renaud, 1999). Selon Vercauteren, Predazzi et Loriaux (2001), c'est en considérant que le vieillissement est une époque de vie à part entière que nous devons nous engager vers de nouvelles formes de solidarités familiales et sociales; l'interdépendance intergénérationnelle est indispensable à la survie de la société ». ⁶

Cette citation démontre bien le défi auquel nous sommes confrontés en 2015. Avec un individualisme de plus en plus élevé, comment est-il possible de créer des liens familiaux et intergénérationnels forts dans une optique d'interdépendance générationnelle? Comment les jeunes d'aujourd'hui pourront-ils créer des relations demain? Le RPCU croit que cela aura entre-autre des répercussions sur le travail et sur les relations entre collègues.

Afin de favoriser la création ou la consolidation de liens, l'intégration sociale et la solidarité sociale doivent être au cœur de la démarche. Il est primordial que les personnes âgées et les jeunes retissent des liens intergénérationnels significatifs. Les activités de bénévolat pourraient être un outil pour consolider et créer ces liens entre les générations.

⁶ *La solidarité internationale, la solidarité sociale et les liens intergénérationnels – Notes de recherche*, Gérald Larose, Université du Québec à Montréal, volume 15, numéro 1, p. 200-211, 2002.

Le RPCU suggère des modes d'action bénévole axées sur l'intégration et la solidarité sociale qui permettront de :

- tisser des relations intergénérationnelles par de nouveaux dialogues;
- diminuer l'isolement et la marginalisation vécus par les jeunes et les aînés;
- lutter contre la maltraitance et l'intimidation.

En ce sens, il est proposé que l'approche gouvernementale mise sur certaines valeurs pour rapprocher les générations comme :

- l'engagement;
- la réciprocité;
- l'appartenance;
- l'investissement personnel;
- la solidarité.

Pour favoriser les échanges et l'entraide entre les générations, le RPCU propose de :

- faire un appel d'offres aux organismes pour qu'ils mettent des projets en place;
- organiser des activités bénévoles auprès des aînés dans les écoles;
- faire visiter les résidences pour aînés aux jeunes;
- faire visiter les écoles aux aînés;
- favoriser l'implantation de logements intergénérationnels par exemple : loger des étudiants chez des personnes âgées en échange d'une présence active et de services rendus.⁷

⁷ Le Parisien, *Logement intergénérationnel : se loger chez un senior contre services*, août 2011.

VII. Des défis : l'immigration et les peuples autochtones

a) L'intégration des immigrants

En 2014 le Québec a accueilli un peu plus de 50 000 immigrants. De ce nombre, 68 % avaient 35 ans et moins. En arrivant au Québec, 58,6 % des immigrants parlaient déjà le français et 58,6 % cumulaient au moins 14 années d'études. 84 % des immigrants âgés de 15 ans et plus souhaitent intégrer le marché du travail ou y sont déjà.

Toutefois, les personnes immigrantes d'arrivée très récente ont connu une augmentation de leur taux de chômage passant de 14,2 % en 2013 à 17,2 % aujourd'hui.⁸ Cette hausse du taux de chômage chez les immigrants inquiète le RPCU. Nous croyons qu'avant même de parler d'intégration en emploi, les jeunes immigrants doivent être outillés pour faire face à la réalité du Québec. Divers moyens peuvent être mis en place :

- suivre un programme de francisation obligatoire pour ceux qui ne parlent pas français;
- offrir une formation sur le monde du travail québécois;
- offrir des équivalences des diplômes ou offrir des formations adaptées afin qu'ils n'aient pas à refaire un programme d'étude complet;
- créer des programmes de stage et de jumelage dans nos entreprises;
- continuer de favoriser l'immigration de gens scolarisés;
- créer des programmes de jumelage entre des familles québécoises et celles qui proviennent de l'immigration, ce qui leur permettrait une meilleure adaptation au mode de vie de Québécois.

b) Les enjeux concernant les jeunes autochtones

Le document de consultation sur la Politique jeunesse mentionne que les jeunes autochtones s'inquiètent de la disparition de leurs langues, de la perte des savoirs au niveau des pratiques en lien avec la chasse et celles reliées à la spiritualité de la terre. Le RPCU favorise une meilleure valorisation des cultures autochtones et de leurs langues.

⁸ Fiche synthèse sur l'immigration et la diversité ethnoculturelle au Québec, *Bref portrait de l'immigration permanente (données d'admission)*, Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion - Direction de la planification, de la recherche et des statistiques. 2015-06-26

La proportion de jeunes dans les populations autochtones est plus importante que dans l'ensemble du Québec. Selon le recensement de 2006 de Statistique Canada, environ 48 % de la population autochtone du Québec aurait moins de 30 ans.

Cependant un enjeu majeur semble avoir été oublié, leur santé. Les populations autochtones et plus particulièrement les jeunes sont-ils en santé? Un article de Jean-François Nadeau publié dans le Devoir le 24 août 2015 démontre une triste réalité au sein d'un village autochtone. Cet article démontre à quel point les conditions de vie peuvent être difficiles pour ces peuples. La pauvreté est omniprésente. Nous reproduisons une partie de cet article car il est significatif.

« La plupart des maisons de Kitcisakik sont faites de carton. Des panneaux de bois aggloméré et des matériaux de pauvre qualité assemblés pour donner l'illusion de quatre murs, d'un plancher, d'un toit. Michel s'arrête près d'une de ces constructions fragiles. Une petite mare d'eau stagnante et brune s'écoule lentement entre les herbes, sur le bas-côté. Ses yeux et son nez se plissent. » Il n'y a pas d'égout... »

Non, il n'y a pas d'égout à Kitcisakik. Pas d'eau courante non plus. Ni électricité. Plusieurs maisons comptent sur l'apport d'une petite génératrice pour activer un réfrigérateur et une télévision, cette fenêtre aveugle sur le monde. Comme l'argent manque pour le carburant nécessaire aux génératrices, les vols d'essence ne sont pas rares entre voisins.

Kitcisakik n'est pas un terrain de camping, mais un village du Québec. Des enfants y courent, nombreux, l'air joyeux, comme tous les enfants du monde, occupés par leurs seuls jeux.

Je suis entré dans quelques maisons. Ici, dans celle d'une femme qui, comme bien d'autres, vit seule avec son enfant. Dans un coin, un seul matelas posé à même un plancher non isolé. Elle vit à un bon kilomètre de marche du bloc sanitaire, situé au cœur du village, là où l'on trouve des toilettes, la buanderie, des douches, de l'eau, une petite épicerie aux étagères vides.

Depuis une bonne dizaine d'années, aucun enfant de Kitcisakik n'a fini sa cinquième secondaire. À la garderie du village, me raconte la directrice, des parents intoxiqués oublient parfois de venir reprendre leurs enfants. Il n'y a pas si longtemps, les

enfants devaient se rendre à Val-d'Or et y vivre en pension. Au secondaire, c'est encore ainsi.

Les Amérindiens sont surreprésentés dans le système de prise en charge des enfants par l'État. Au Québec, environ 5 % des signalements à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) concernent des enfants autochtones alors qu'ils ne représentent pas 1 % de la population. Les cas d'abandons traités par la DPJ touchent des autochtones à hauteur de 15 % ».⁹

Il y a donc un problème de consommation de drogues et d'alcool dans ces communautés. En plus de la pauvreté, ce problème engendre beaucoup de violence et de placements en centres jeunesse. Le plus grand manque est certainement au niveau de la gestion des services et de l'identification précise des besoins. Les mesures mises en place par le gouvernement doivent être encrées dans la réalité.

La réalité des villages du nord est bien différente de ce que nous vivons dans le sud. Les professionnels doivent adapter leurs approches et leurs façons d'intervenir à la réalité des communautés et s'intégrer tranquillement.

Il est essentiel d'agir afin d'améliorer les conditions de vie des peuples puisque leur santé en dépend. Le RPCU a quelques recommandations à faire en ce sens :

- faire une évaluation globale de la qualité de vie dans les réserves;
- améliorer ou maintenir l'accès à des services de soin de santé;
- intégrer ou maintenir des services de soutien psychosociaux dans chaque réserve;
- assurer l'accès à un centre de réadaptation en dépendance;
- s'assurer que toutes les réserves ont un accès à l'eau potable et à l'électricité;
- faire une campagne québécoise de dons pour les peuples autochtones;
- favoriser la création d'emploi pour les peuples autochtones et leur offrir la formation académique appropriée;
- développer des projets économiques (exemple : plan Nord) tout en respectant les limites des territoires autochtones et les inviter à collaborer.

⁹ Le Devoir, *Haut le Cœur*, Jean-François Nadeau, 24 août 2015.

Annexes

Annexe 1 – Le système d'éducation

Annexe 2 – Le défi des jeunes en employabilité

Annexe 3 – Une discrimination : L'homophobie

Annexe 4 – Les discriminations : des pistes de solution pour les éviter

Annexe 5 – L'éducation sexuelle des jeunes

Annexe 6 – Les comportements à risque

Annexe 7 – Les relations intergénérationnelles

Bibliographie

Annexe 1

Le système d'éducation

A) L'école, un milieu de vie complet et stimulant

L'école doit être un milieu de vie complet et stimulant. Par conséquent, nous croyons que si c'est le cas, le taux de persévérance scolaire devrait augmenter et le décrochage diminuer. L'école doit s'adapter aux besoins des jeunes et non l'inverse. Le RPCU a plusieurs pistes de solution à proposer en ce sens :

- écouter les jeunes et être attentifs à leurs besoins. L'école doit s'adapter;
- rattacher la théorie à la réalité. Des exemples concrets ancrés dans la réalité permettent aux jeunes de mieux comprendre l'utilité de la matière enseignée;
- favoriser des activités pédagogiques qui permettent aux étudiants de faire des apprentissages par eux-mêmes et de se sentir impliqués dans leur cheminement par le biais de la collaboration avec les pairs. L'approche par problème en est un bon exemple;
- utiliser les nouvelles technologies puisque les jeunes s'y intéressent beaucoup;
- inclure les élèves considérés comme difficiles dans des classes régulières afin de diminuer la stigmatisation des élèves marginaux. Des éducateurs spécialisés pourraient permettre de soutenir les enseignants dans leurs tâches;
- offrir des activités parascolaires à peu de frais;
- inclure dans le cursus scolaire primaire et secondaire des cours qui se rattachent à la vie quotidienne (cuisine, connaissance de soi, du monde du travail, etc.). Bien que la théorie soit importante, la pratique l'est aussi et elle est plus stimulante;
- miser sur la connaissance de soi tout au long du cursus scolaire permettrait aux jeunes de mieux se connaître et de faire des choix professionnels plus réalistes;
- prêcher par l'exemple en Invitant des conférenciers sur le décrochage scolaire et ses impacts.

Le taux de diplomation au secondaire est de 74 % chez les garçons et 80 % chez les filles, ce qui veut dire que les garçons ont un retard de 6 % en comparaison avec les filles. Cela est préoccupant.

Le cadre scolaire régulier ne convient pas à tous les jeunes. Certains éprouvent beaucoup de difficulté dans les matières de base et subissent une succession d'échecs qui atteignent grandement leur motivation à persévérer dans leurs études. Parallèlement, ils peuvent démontrer des aptitudes techniques et manuelles. Pourquoi ne pas les encourager dans leurs forces?

Nous croyons que l'implantation d'un nouveau programme d'études technique de niveau secondaire permettrait d'éviter le décrochage scolaire. Ce programme d'étude permettrait de faire les préalables requis pour les formations techniques (DEP) en misant sur des aptitudes pratiques et manuelles. Axé sur la pratique, il permettrait aux jeunes pour qui le cadre scolaire régulier ne convient pas, de persévérer et même de poursuivre leurs études.

B) Les activités parascolaires comme vecteur de persévérance et de réussite

Selon une étude réalisée par le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREPAS), les activités parascolaires permettraient aux jeunes de tisser des liens sociaux, consolider les aspirations scolaires ainsi que les projets de formation. Les apprentissages se font généralement en classe, mais aussi par les activités parascolaires. Le rapport d'étude propose que :

« Les jeunes qui pratiquent des activités parascolaires ont souvent des aspirations scolaires plus soutenues. En effet, l'accomplissement d'activités socioculturelles ou sportives contribue à soutenir la motivation à poursuivre des plus longues études, notamment en permettant aux jeunes de découvrir leurs talents et intérêts. S'impliquer à l'école et s'inscrire dans des activités parascolaires ou sportives, contribuent à répondre aux besoins d'un jeune, à actualiser ses capacités, à se faire des amis, à côtoyer des adultes significatifs, à prendre des responsabilités, bref à se sentir à l'aise à l'école. L'une des approches que l'on doit privilégier pour contrer l'abandon scolaire consiste justement à soutenir le sentiment d'appartenance à l'école ».¹⁰

¹⁰ CREPAS, *Les activités parascolaires : un atout pour la réussite*, janvier 2002.
(www.crepas.qc.ca/userfiles/ancien_site/editeur11/DOC_42_74.pdf)

Les activités parascolaires sont souvent plus accessibles pour les jeunes issus de familles mieux nanties ou de classe moyenne. Ceux provenant de milieux défavorisés ne peuvent souvent pas s'y inscrire par manque de fonds.

C) L'importance du sentiment d'appartenance à l'école

Le RPCU croit que les jeunes doivent être avant tout écoutés et sentir qu'ils sont considérés par les différents acteurs du milieu de l'enseignement. Ils doivent créer un sentiment d'appartenance à leur environnement, ce qui favorisera une plus grande implication de leur part. Les jeunes doivent se sentir impliqués et sentir que leur environnement scolaire s'adapte à leurs besoins. Le RPCU propose quelques pistes de solutions pour améliorer le sentiment d'appartenance :

- créer des conseils étudiants dans chaque établissement scolaire afin que les jeunes aient leur mot à dire;
- maintenir l'offre de service du personnel de soutien aux enseignants (stagiaires en enseignement, éducateurs spécialisés, intervenant psychosociaux, etc.);
- encourager la participation aux activités parascolaires, notamment par des paliers de prix allant en fonction du revenu familial;
- proposer des programmes d'études adaptés aux jeunes qui ont échoué à plusieurs reprises afin de briser le cycle d'échecs qui favorise le décrochage scolaire;
- ne pas mettre les élèves dans des classes spéciales (par exemple : trouble de comportement ou problèmes graves d'apprentissage). Le fait de se sentir exclu des autres peut diminuer le sentiment d'appartenance à l'école.

D) Les études supérieures

Quant aux études supérieures, le gouvernement doit s'assurer de maintenir une bonne accessibilité dans ses programmes tout en maintenant la qualité de ceux-ci. Pour améliorer l'accessibilité, il serait important d'établir d'autres critères que les résultats scolaires lors des admissions. Les résultats scolaires ne représentent pas nécessairement les qualités pratiques d'un jeune dans un domaine. On devrait aussi favoriser l'expérience, la motivation et les entrevues de sélection.

Certains jeunes ont parfois les compétences et l'expérience pour faire une formation, mais le système ne leur permet pas d'être acceptés en raison de leurs faibles résultats obtenus par le passé, ce qui peut créer de la frustration, un sentiment d'échec et ultimement, une marginalisation

E) Les études professionnelles

Pour une grande majorité de gens, les formations professionnelles et techniques n'offrent pas des conditions intéressantes. Beaucoup de parents ont un jugement défavorable face à ce cheminement, alors qu'elles offrent pourtant de superbes possibilités de carrière.

Nous croyons que les métiers d'artisans, aussi appelés métier de l'artisanat, devraient être davantage valorisés Il s'agit de métiers manuels regroupés en quatre secteurs soit :

- le bâtiment (briquetage/maçonnerie, plomberie, carrelage, tapissage, etc.);
- les services (coiffure, esthétique, fleuriste, etc.);
- la fabrication (design, ébénisterie, fabrication de prothèses dentaires, etc.);
- l'alimentation (boulangerie, boucherie, pâtisserie, etc.).¹¹

La France a une longue tradition des métiers d'artisan. Le Québec devrait s'en inspirer. Le RPCU propose d'encourager la participation à des programmes professionnels et techniques :

- encourager les écoles secondaires à organiser des visites d'écoles professionnelles;
- développer un nouveau programme au secondaire axé sur la pratique et la technique pour les jeunes chez qui le cadre scolaire régulier ne fonctionne pas. La réussite de ce programme pourrait faciliter l'accès aux DEP et éviter la succession d'échecs scolaires souvent très démotivants;
- offrir des conférences aux parents sur les formations techniques et professionnelles.

¹¹ Studyrama, *Les métiers : artisanat*, 2015. (www.studyrama.com/formations/fiches-metiers/artisanat)

Annexe 2

Le défi des jeunes en employabilité

Le plus grand défi est certainement l'intégration des jeunes dans les milieux de travail. Toutefois, ils ont une opportunité en or et doivent être bien préparés à l'exercice de fonctions importantes. Ils devront remplacer des gens qui sont en poste depuis de nombreuses d'années sans avoir la même expérience.

Les entreprises et la fonction publique doivent donc prévoir l'arrivée de cette nouvelle génération de travailleurs. Le RPCU a quelques propositions :

- offrir des programmes de jumelage avec l'employé partant à la retraite étalés sur plusieurs mois afin que le nouvel employé puisse être en mesure d'avoir la formation adéquate pour accomplir les fonctions;
- mettre sur pied des comités sociaux afin de bien intégrer les nouveaux employés;
- augmenter graduellement le niveau de responsabilité;
- offrir des formations aux employeurs sur les défis que consistent les nombreux départs ainsi que les embauches. Les employeurs doivent se montrer accueillants et ouverts aux nouvelles façons de faire ainsi qu'aux idées des jeunes;
- créer une ligne de soutien téléphonique pour les jeunes afin qu'ils puissent parler anonymement des défis, craintes et sources d'anxiété qu'ils vivent au travail dans le but de prévenir la détresse psychologique.

Les 200 000 jeunes inactifs

Le RPCU s'inquiète des statistiques concernant les jeunes qui sont ni en emploi ni aux études (NEET). Selon l'Institut de la statistique du Québec en 2012, ils étaient 200 000, ce qui représentait 13 % de la population des 15-29 ans. En 2015, on sait que trois jeunes sur cinq qui font partie des NEET et ne cherchent pas d'emploi. C'est un phénomène très préoccupant.

Ce sont ces jeunes que l'on doit rejoindre en priorité puisque s'ils risquent de se marginaliser. En ne le faisant pas, on risque de gâcher une génération de jeunes et de ne leur donner d'autre choix que de vivre de l'aide sociale. Le Québec ne peut se permettre

un tel gaspillage. Le Québec a besoin de toutes ses ressources, surtout celle de ses jeunes. Comment pouvons-nous amener ces jeunes vers une vie active avant que la marginalité ne devienne un mode de vie?

- Offrir des mesures de réinsertion sociale adaptées à ces jeunes en collaboration avec Emploi Québec et les carrefours jeunesse emploi (les programmes *IDEO* et *Jeunes en action* offerts par les carrefours jeunesse emploi devraient en plus d'offrir du soutien psychosocial, offrir des services scolaires pour permettre aux jeunes de faire rapidement et de manière adaptée les préalables pour les programmes techniques).
- Offrir des programmes de stages rémunérés afin de fournir des expériences dans leur curriculum vitae.
- Permettre l'accès gratuit à tous les jeunes de 15 à 35 ans dans les carrefours jeunesse emploi pour les services d'aide à l'emploi, d'orientation professionnelle et de réinsertion socioprofessionnelle.
- Rendre obligatoire des programmes de réinsertion sociale pour les jeunes aptes à travailler qui vivent de l'aide sociale.
- Faire des campagnes qui s'adressent directement à ces jeunes en leur offrant des pistes de solutions.

Annexe 3

Une discrimination : l'homophobie

Bien que les Québécois démontrent une plus grande ouverture face à la diversité sexuelle, l'homophobie est encore bien présente. Elle se manifeste dans le quotidien des interactions sociales sous la forme de comportements d'indifférence et d'évitement, d'insultes, de commentaires méprisants, de menaces et, même, d'agressions physiques. Par exemple, chaque jour des jeunes sont violentés pour la simple raison qu'ils dérogent ou semblent déroger aux normes prescrites quant à la féminité ou la masculinité. Ces agressions viennent saper l'estime et la confiance en soi.¹²

Sans le vouloir, la population en général aurait tendance à présumer l'hétérosexualité des gens. Cela peut mener une personne qui se sent en marge des autres (par ses questionnements sur son orientation sexuelle ou encore par une orientation sexuelle définie) à se sentir rejetée ou incomprise.

En 2003, 7 000 questionnaires ont été distribués par l'organisme Gris-Montréal à des élèves d'écoles secondaires. Les résultats sont étonnants. 64 % des garçons ressentiraient de l'inconfort s'ils apprenaient l'homosexualité de leur frère ou de leur meilleur ami. Les filles en réponse à la même question démontraient des taux d'inconfort ne dépassant pas les 40 %. Cela démontre donc qu'il y a un grand travail de sensibilisation à faire surtout auprès des garçons.

Le Conseil permanent de la jeunesse a identifié neuf facteurs favorables à la diffusion d'activités de sensibilisation à la diversité sexuelle et à la lutte contre l'homophobie. Il s'agit des résultats d'un sondage.

Les cours

- Selon des répondants, le fait d'intégrer la sensibilisation dans des cours serait le meilleur moyen de sensibilisation.

¹² Conseil permanent de la jeunesse, *Recherche avis – Sortons l'homophobie du placard... et de nos écoles secondaires*, mai 2007. (www.jeunes.gouv.qc.ca/documentation/publications/publications-cpj/documents/diversite-sexuelle/homophobie.pdf)

Les intervenants professionnels

- 15 % des répondants croient que les intervenants professionnels seraient les mieux placés pour la sensibilisation.

Le matériel écrit

- 13 % des répondants estiment que des dépliants d'information, les sites web, les articles ou les cartes de références aux ressources seraient les meilleurs moyens.

Les témoignages

- 12,1 % des répondants sont d'avis que les témoignages sont le meilleur moyen

L'approche globale

- 10 % des répondants croient qu'une approche plus globale serait le meilleur moyen de sensibilisation, permettant de réunir tous les acteurs et moyens de sensibilisation. Un milieu scolaire plus ouvert serait la clé. Le RPCU arbore dans ce sens.

Les activités occasionnelles

- De journées ou semaines thématiques ou encore des événements spéciaux aurait été proposé par 7 % des répondants.

L'approche individuelle

- 5 % des répondants croient que c'est la meilleure solution. Elle permettrait une intervention individuelle entre la victime et l'agresseur.

La formation du personnel et des parents

- 4 % des répondants estiment que le personnel scolaire et les parents doivent être mieux outillés à ce sujet, ce qui permettrait qu'ils soient des acteurs principaux pour éviter la stigmatisation.

Les groupes de pairs aidants

- La création de groupes de pairs aidants permettraient aux jeunes de se sentir compris et écoutés par d'autres.

Le RPCU croit qu'il y a beaucoup d'éléments pertinents dans les résultats de ce sondage. Une approche globale les regroupant devrait être préconisée et contribuerait grandement à la lutte contre l'homophobie et toute forme de discrimination.

Annexe 4

Les discriminations : des pistes de solution pour les éviter

Le gouvernement doit miser sur la prévention et la sensibilisation. Le RPCU propose quelques moyens pour améliorer la situation et contrer les discriminations.

- Aborder la différence sexuelle et l'homophobie. Le document de consultation parle d'intimidation, mais peu de l'homophobie. Beaucoup de jeunes vivent dans le silence par peur d'être jugés par les autres.
- Utiliser une approche globale dans la lutte à l'intimidation et à la discrimination au sein des écoles.
- Encourager les parents à garder un œil ouvert sur les réseaux sociaux utilisés par leurs enfants qu'ils puissent prévenir les gestes d'intimidations.
- Encourager les personnes intimidées et les témoins à dénoncer tout geste d'intimidation et leur faisant comprendre que c'est la meilleure façon de la faire arrêter.
- Valoriser la différence dès le jeune âge. Plus ils seront conscientisés tôt, plus ils seront ouverts à la différence. Les écoles doivent être le vecteur principal de cette conscientisation.
- Faire de la sensibilisation au niveau de l'intimidation.
- Punir les intimideurs.
- Donner des formations sur les réseaux sociaux permettant aux jeunes de mieux comprendre les enjeux. (confidentialité, partage de photos, de messages publics, dénoncer un propos haineux, etc.)
- Inclure les élèves ayant des troubles de comportements dans les classes régulières afin d'éviter la stigmatisation. Les classes destinées aux jeunes ayant des troubles de comportement ont tendance à faire en sorte qu'ils s'associent entre eux.
- Maintenir l'offre de services sociaux dans les écoles (psychologues, travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés).
- Inviter des conférenciers dans les écoles ayant vécu un passé difficile (intimidation, tentative de suicide, homosexualité, problème de santé mentale ou autres) afin de démontrer qu'il est possible de s'en sortir.
- À l'école, amener les jeunes à partager leurs expériences de vie et favoriser les échanges de développer l'ouverture aux autres.

Annexe 5

L'éducation sexuelle des jeunes

La société québécoise a grandement évolué et peut remercier le mouvement féministe pour toutes les avancées qu'il a su apporter dans la modification des rapports hommes/femmes dans de nombreuses sphères de la société. Le sexisme est toujours présent. Il faut poursuivre la lutte vers des rapports égalitaires. Cependant, le RPCU s'inquiète de l'impact que peuvent avoir les nouvelles technologies sur les rapports entre les filles et les garçons, notamment sur la santé mentale.

À notre époque, tout est accessible facilement, en passant par la pornographie allant jusqu'à la consultation de blogs faisant la promotion du sexisme. Prenons exemple du rappeur Roosh V qui a en fait sursauter plusieurs en venant à Montréal à l'été 2015. Les jeunes sont désormais exposés au meilleur comme au pire, Ont-ils toujours la maturité de faire de bons choix, ce qui peut mener à des comportements à risque et avoir des impacts sur leur santé sexuelle et mentale.

Une éducation sexuelle dans le milieu scolaire doit donc être mise en place pour faire la promotion des rapports égalitaires. Le RPCU propose quelques thématiques qui ont été développées par l'organisme *Émissaire* qui milite pour **assurer un accès universel à une éducation sexuelle complète dans le but de favoriser l'édification d'une société sexuellement en santé.**¹³

Cet organisme propose une série d'atelier de sensibilisation dans le cadre de son programme *Sexeprimer* qui touche la sexualité des jeunes sous divers angles :

Sexualité

- Croyances et mythes populaires concernant la sexualité
- Diverses informations concernant la sexualité humaine
- Réflexion sur la signification de la sexualité

¹³ Émissaire, *À l'air d'une société sexuellement en santé*, 2015. (www.emissaire.ca/programmes/les-jeunes-de-16-24-ans)

ITSS (Infections transmissibles sexuellement et par le sang)

- Comportements à risque de transmission des ITSS
- Informations diverses concernant les ITSS
- Symptômes des ITSS et dépistage
- Moyens de diminuer les risques de transmission

Condoms

- Obstacles à l'utilisation du condom
- Communication en lien avec les ITS
- Information et discussion sur l'utilisation du condom
- Présentation de matériel

Plaisir

- Éléments reliés au plaisir sexuel
- Questionnement sur la provenance de notre perception du plaisir sexuel
- Réflexion sur ses propres valeurs amoureuses et sexuelles
- Éléments pouvant altérer le plaisir vécu à travers la sexualité

Contrôle dans les relations amoureuse

- Mises en situation de contrôle dans un couple
- Attitudes et comportements favorisant une relation saine et égalitaire
- Droits de chacun des partenaires

Pornographie

- Représentation de la pornographie dans les médias
- Stéréotypes et rôles sexuels présents dans la pornographie
- Distinction entre érotisme et pornographie
- Conséquences possibles à la consommation de pornographie

Dépendance amoureuse

- Conceptions de l'amour
- Distinction entre amour et dépendance amoureuse
- Besoins de l'être humain
- Comportements, attitudes et mythes amoureux pouvant être reliés à la DA
- Pistes de solutions

Reproduction/Contraception

- Système reproducteur (féminin et masculin)
- Mythes sur la contraception et la conception
- Différents modes de contraception
- Les obstacles à la contraception
- Informations portant sur l'avortement

Sexualité et consommation

- Motifs à l'union de la consommation d'alcool et/ou de drogues et la sexualité
- Effets possibles de la consommation sur la sexualité
- Consentement sexuel en lien avec la consommation
- Prévention des conséquences négatives sur la sexualité

Intimité

- Clarification du concept de l'intimité
- Réflexion sur l'intimité sexuelle
- Exploration de certaines limites personnelles
- Obstacles à l'affirmation de ses besoins et ses limites

Diversité sexuelle

- Information concernant la diversité sexuelle
- Mythes et préjugés reliés à la diversité sexuelle
- Impacts des mythes et préjugés

Séduction

- Caractéristiques qui peuvent être séduisantes
- Étapes de la séduction
- Avantages et inconvénients de la séduction en ligne
- Impacts possibles de la révélation sexuelle de soi par « sexting », photo et/ou vidéo

Stéréotypes sexuels

- Principaux stéréotypes féminins et masculins véhiculés
- Conséquences possibles à l'exposition de ces stéréotypes
- Diversité dans sa façon de vivre sa féminité et sa masculinité
- Impacts sur l'estime de soi et l'image corporelle

Le RPCU croit que si ces thèmes étaient abordés dans les écoles, les jeunes seraient mieux outillés concernant la santé sexuelle et adhèreraient moins à des comportements sexistes. Les comportements sexistes peuvent aussi avoir des répercussions sur la santé mentale.

Il est primordial de valoriser la différence. En ce sens, pour une bonne intégration des jeunes en société, la lutte contre le sexisme, le racisme et l'homophobie doit commencer dès le jeune âge. Les jeunes doivent comprendre que tous sont différents et que c'est un atout pour la société. Ils doivent prendre conscience que le sexe, l'ethnicité ou l'orientation sexuelle, bien que différents de la majorité, contribuent à la richesse d'une société diversifiée.

Annexe 6

Les comportements à risque

En raison de leur âge, les jeunes ont tendance à prendre plus de risques et à vivre un sentiment d'invincibilité. L'adolescence est une période de découverte et d'affirmation de soi. Il va de soi que plusieurs auront tendance à essayer de nouvelles substances telles que la cigarette, les drogues et l'alcool et à se mettre dans des situations potentiellement dangereuses.

L'influence des pairs serait une des principaux facteurs en lien avec la prise de risques. En effet, les comportements des amis auraient une forte influence sur un jeune, notamment au niveau de la consommation d'alcool ou de drogues, mais aussi sur la participation à des jeux de hasard qui peut devenir une dépendance. On ne sait pas si qui s'assemblent se ressemblent ou si les comportements sont renforcés par l'imitation (Statistique Canada, 2004). Le RPCU a ciblé 4 types de comportements à risque pouvant avoir un impact sur la santé :

- la consommation (alcool/drogues/tabagisme);
- les comportements violents contre soi ou contre les autres (bagarre, automutilation, intimidation, tentatives de suicide, etc.);
- les comportements sexuels (grossesses non-désirées, contraction d'ITSS, rapports sexuels non-consentants, rapports sexuels en état de consommation, etc.);
- la conduite dangereuse.

Le RPCU y voit un enjeu majeur et estime que ces quatre comportements à risque peuvent avoir des impacts directs sur la santé. Un travail de prévention et de sensibilisation doit être fait.

- Tenir des ateliers de préventions sur les drogues/alcool/jeux dans les écoles et les organismes communautaires.
- Sensibiliser les jeunes sur le lien entre la consommation et les comportements à risques (sexuels ou autres).
- Encourager la participation aux activités parascolaires qui pourrait réduire les chances de développer des comportements à risque et permettrait des affiliations positives avec les pairs.

-
- Créer une trousse pour les parents afin de mieux les outiller sur les comportements à risque.
 - Offrir des cours d'éducation sexuelle adapté à l'âge des jeunes et aborder la notion du consentement.
 - Inviter des jeunes à participer à des conférences données par des gens ayant passé par des problèmes de consommation ou qui ont pris des risques.
 - En ce qui concerne l'éducation à la sexualité, des sexologues devraient donner les cours de sexualité puisqu'ils ont une formation spécialisée.
 - Sensibiliser les jeunes aux impacts de la conduite dangereuse.
Le film *Déravage* de Denis Arcand peut être un bon outil.
 - Sensibiliser les jeunes au jeu pathologique et à sa dépendance.
 - Bâtir des ateliers éducatifs sur les comportements à risque pour les ressources communautaires pour les jeunes.

Annexe 7

Les relations intergénérationnelles

Nous vivons dans une société où l'individualisme est de plus en plus une norme. Chacun vit pour soi et doit tracer sa propre voie dans la société. Les relations familiales n'ont plus les mêmes bases qu'autrefois. On individualise les relations et on les négocie, alors qu'à l'époque, notre chemin était généralement tracé d'avance en fonction de nos antécédents familiaux et les personnes âgées vivaient leur fin de vie chez leurs enfants. (Facchini, 2000). L'individualisme pose un problème. Comment est-il possible de garder des liens familiaux et intergénérationnels forts?

Afin de favoriser la création ou la consolidation de ces liens, l'intégration sociale et la solidarité sociale doivent être au cœur de la démarche. Il est primordial que les personnes âgées et les jeunes tissent des liens intergénérationnels significatifs.

« L'intégration est la résultante d'un processus d'apprentissage et de développement qui implique : une fonctionnalité dans l'exécution de rôles sociaux appropriés à son groupe d'âge (travailleur, étudiant, ami, partenaire amoureux, citoyen) et à ses capacités; une appartenance à des groupes dont le fonctionnement respecte les règles, les valeurs et les normes, morales et légales, ainsi que des relations adéquates, stables et réciproques avec ces groupes (dimension objective) dans lesquelles on se sent apprécié et investi en tant qu'individu (dimension subjective) ». (Congrès international des formateurs en travail social des professionnels francophones de l'intervention sociale, Bruxelles, 2007).

La solidarité sociale se réfère à l'engagement et à la réciprocité d'une relation entre des personnes ou des groupes de personnes étant reliés entre eux. Ce lien pouvant être générationnel, familial, communautaire, professionnel, etc.).

Le RPCU suggère un mode d'action axé sur ses deux principes qui permettra de tisser des relations intergénérationnelles, de diminuer l'isolement et la marginalisation vécue par les jeunes et les âgés. En ce sens, l'engagement, la réciprocité, l'appartenance, l'investissement et la solidarité doivent être les valeurs centrales dans les relations entre jeunes et âgés pour en venir à briser l'isolement.

Bibliographie

Organisation mondiale de la santé, *Déclaration d'Adélaïde sur l'intégration de la santé dans toutes les politiques : Vers une gouvernance partagée en faveur de la santé et du bien-être*, 2010.

Santé Canada, *Facteurs de risque des maladies chroniques*, 2015.

Statistique Canada, *Pourquoi les jeunes provenant de familles à plus faible revenu sont-ils moins susceptibles de fréquenter l'université? Analyse fondée sur les aptitudes aux études, l'influence des parents et les contraintes financières*, Marc Frenette, volume 2007, 2007. (www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2007295-fra.htm)

Association des centres jeunesse du Québec, *Programme qualification jeunesse*, 2015. (www.centresjeunessedelanaudiere.qc.ca/SalleDePresse/PQJ.pdf)

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse Québec, *Pratiques interdites – Discrimination*, 2015. (www.cdpdj.qc.ca/fr/droits-de-la-personne/pratiques/Pages/discrimination.aspx)

La solidarité internationale, *La solidarité sociale et les liens intergénérationnels – Notes de recherche*, Gérald Larose, Université du Québec à Montréal, volume 15, numéro 1, p. 200-211, 2002.

Le Parisien, *Logement intergénérationnel : se loger chez un senior contre services*, août 2011.

Fiche synthèse sur l'immigration et la diversité ethnoculturelle au Québec, *Bref portrait de l'immigration permanente (données d'admission)*, Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion 4-Direction de la planification, de la recherche et des statistiques. 2015-06-26.

Le Devoir, *Haut le Coeur*, Jean-François Nadeau, 24 août 2015.

Statistique Canada, *Recensement 2006, Montréal en statistiques*, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, DSP (2010-2011), Service du Développement économique (VDM).

Ici explora, *Canada, grand gaspilleur de nourriture*, 7 octobre 2013. (ici.exploratv.ca/blog-explorateur/explora/canada-grand-gaspilleur-de-nourriture)

Ici Radio-Canada, *Cynthia, la vie après la DPJ* (suivi), *Enjeux*, 2005. (ici.radio-canada.ca/actualite/v2/enjeux/niveau2_11079.shtml)

CREPAS, *Les activités parascolaires : un atout pour la réussite*, Saguenay-Lac-Saint-Jean, janvier 2002. (www.crepas.qc.ca/userfiles/ancien_site/editeur11/DOC_42_74.pdf)

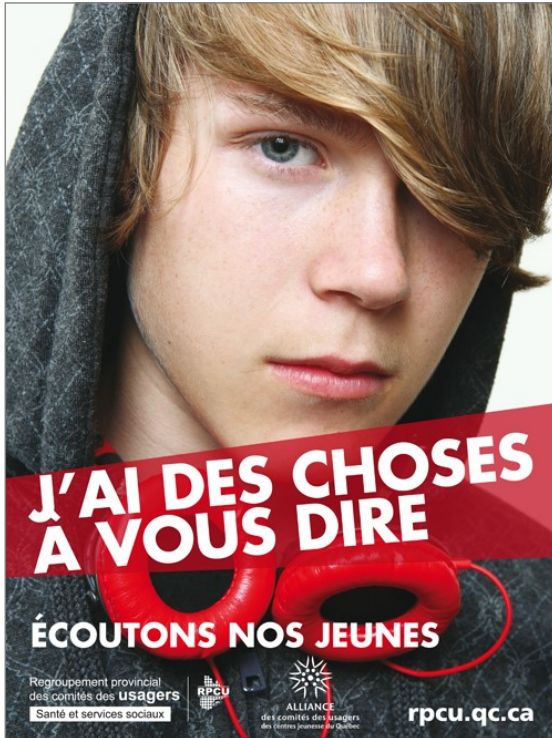
Studyrama, *Les métiers : artisanat*, 2015. (www.studyrama.com/formations/fiches-metiers/artisanat)

Institut de la statistique du Québec, *Regard statistique sur la jeunesse – État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans de 1996 à 2012*, p. 65. 2012.

Institut de la statistique du Québec, *Données socio démographiques en bref*, octobre 2013.

Conseil permanent de la jeunesse, *Recherche avis – Sortons l'homophobie du placard... et de nos écoles secondaires*, mai 2007. (www.jeunes.gouv.qc.ca/documentation/publications/publications-cpj/documents/diversite-sexuelle/homophobie.pdf)

Émissaire, *À l'air d'une société sexuellement en santé*, 2015. (www.emissaire.ca/programmes/les-jeunes-de-16-24-ans)



**Campagne du RPCU
Écoutons nos jeunes
J'ai des choses à vous dire**

Regroupement provincial
des comités des **usagers**

Santé et services sociaux



Regroupement provincial des comités des usagers
C.P. 60563, succursale Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H1V 3T8
Téléphone : 514 436-3744
Télécopieur : 514 439-1658
info@rpcu.qc.ca
www.rpcu.qc.ca